Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200497-20251209-2025_08_03-DE

N° 2025.08.03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-quatre novembre, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme COTIN, Maire**
Mmes LAIGO, JOUFFE, LONCLE, MM. BOURGET, MACÉ, Adjoints
Mmes BURLOT, EVEN, MARTIN et MENIER Conseillères Municipales
MM. BOITTIN, DOS, LETONTURIER Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : **Mme DETOT (procuration à Mme LONCLE) M. BIARD (procuration à M. BOURGET, CADE et MILLOT (procuration à M. MACE)**

Madame EVEN Virginie a été élue Secrétaire.

--- ===0=== ---

CHANGEMENT D'ENREGISTREUR DES CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

Monsieur Alain MACÉ, adjoint au Maire chargé du matériel numérique explique au Conseil Municipal que le matériel de vidéosurveillance installé en 2022 ne fonctionne plus. La société Nexecur, titulaire du contrat de maintenance est intervenue sur site et a constaté une panne du stockeur. Monsieur MACÉ ajoute également, qu'il s'avère nécessaire d'installer un onduleur sur l'ordinateur qui commande le logiciel.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Retient l'offre de la société Nexecur pour la somme de 2 714,72 € H.T. soit 3 257,67 € T.T.C.
- Autorise Madame le Maire, à signer tout document s'y rapportant.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.